



Pour prévenir toute tentative de ce genre, autant que pour régulariser les premiers actes du gouvernement, il fut résolu de reformer un conseil des Cinq-Cents.

Les membres appartenant au parti victorieux étaient restés auprès de Bonaparte ; quelques autres s'étaient arrêtés dans le village de Saint-Cloud ; le plus grand nombre s'était dirigé vers Paris.

Mais tous étaient trop étourdis du coup qui venait de les frapper pour songer à se relever.

Des émissaires furent envoyés dans le village, des ordonnances furent expédiées sur la route de Paris, pour inviter les représentants à revenir au lieu de leurs séances.

Un très-petit nombre se laissa persuader.

Il fallut s'en contenter, et, à neuf heures du soir, une poignée de représentants réunis dans l'Orangerie se constitua en conseil des Cinq-Cents.

Le premier acte de ces législateurs, fut de décréter que Bonaparte, ses généraux et ses soldats avaient bien mérité de la patrie.

Chazal présenta ensuite son projet de loi. Boulay de la Meurthe

en fit le rapport quelques instants après. Il fut adopté et envoyé au conseil des Anciens, qui se hâta d'en sanctionner toutes les dispositions.

Cette loi portait l'abolition du Directoire, la nomination d'une commission consulaire composée de Bonaparte, Sièyes et Roger-Ducos, l'ajournement des deux conseils et l'exclusion de soixante et un membres. Une commission législative de cinquante membres, pris par moitié dans les deux conseils, devait préparer un travail sur la constitution.

Les deux conseils levèrent la séance après avoir reçu le serment des conseils qui fut prêté en la forme ordinaire, *à la souveraineté du peuple, à la république une et indivisible, à la liberté, à l'égalité et au système représentatif.*

A cinq heures du matin, le nouveau gouvernement quitta St-Cloud et alla s'installer au Luxembourg. A la première réunion des trois consuls, Sièyes, croyant le principal rôle fait pour lui, dès qu'il ne s'agissait d'opérations militaires, dit à ses collègues :

« Qui de nous présidera ? »

— Vous voyez bien, répliqua Roger-Ducos, que c'est le général qui préside.

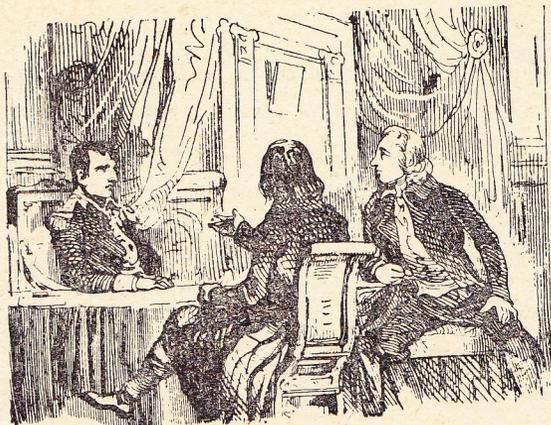
Sièyes demeura stupéfait. Son étonnement redoubla, lorsqu'il entendit ce jeune homme, sorti des camps, discuter les plus hautes questions de politique et d'administration, avec une sagacité qu'on aurait admirée chez un savant exercé.

Le vétéran législateur comprit dès-lors qu'il fallait céder à un ascendant aussi remarquable : même sur le terrain des abstractions, il avait trouvé un supérieur.

Il sortit tout ému de cette conférence, et rencontrant Talleyrand, Rœderer, Chazal et Boulay de la Meurthe, tous partisans actifs de la révolution qui venait de s'opérer :

« Messieurs, dit-il, à présent nous avons un maître. Il sait tout, il fait tout et il peut tout.

Bonaparte s'était placé par son génie au-dessus de ses collègues : il y était porté par l'opinion publique. On ne voyait que lui : toutes les espérances reposaient sur lui, et l'on attendait tant de choses de son génie et de sa force, qu'on était disposé à lui livrer tout le pouvoir nécessaire pour les exercer. Il avait déjà une dictature morale, même avant que de saisir la dictature réelle.



Lui seul, en effet, était dans le gouvernement un élément nouveau, et les hommes qui l'entouraient, soit ses deux collègues, soit les membres de la commission législative, ayant déjà eu le pouvoir sans rien produire de bon, toute la confiance que manifestait la nation reposait sur la présence de Bonapar-

te et son intelligente domination.

Cette confiance fut bientôt justifiée.

Toutes les premières mesures du gouvernement nouveau furent sages et réparatrices. La loi sur l'emprunt forcé fut rapportée, la loi des otages abolie. Chacun de ces actes était un désaveu des passions qui avaient agité le gouvernement précédent. Le premier rappelait la confiance des capitalistes, le second apaisait les ressentiments ; tous deux satisfaisaient l'opinion générale, fortement prononcée contre ces lois.

La formation du ministère était une chose importante pour un pouvoir qui se constituait. On prit des hommes de confiance et de talent.

Tout était à créer, tout était pressé ; mais parmi les services publics, celui qui demandait les premiers soins était le département des finances.

Il est impossible de se faire une idée du désordre qui régnait : un seul exemple suffira :

Le premier consul voulant expédier un courrier à Championnet qui commandait en Italie, on ne trouva pas dans le trésor de quoi payer les frais de ce message. Grâce à la confiance qu'inspirait le nouveau gouvernement, les capitalistes consentirent à faire l'avance de douze millions pour faire face aux besoins les plus urgents.

Un nouveau système de finances jeta en même temps les fondements du crédit public. Gaudin avec un zèle infatigable et un travail éclairé, eut bientôt prouvé que la France ne manquait pas de res-

sources, et que les misères publiques avaient tenu moins à l'épuisement du pays qu'à l'incapacité de ses chefs.

Au ministère de la guerre, le désordre était non moins déplorable. On n'y connaissait ni l'emplacement ni le nombre des troupes, ni l'état des armées. Bonaparte travaillant avec une impatiente ardeur à ramener l'ordre dans ce chaos, voulut se faire représenter les rôles.

— Nous n'avons pas de rôles, répondirent les employés de la guerre.

— Mais du moins, dit-il, vous devez avoir l'état de la solde, cela vous mènera à notre but.

— Nous ne la payons pas, répliquèrent-ils.

Il fallut, pour se procurer les renseignements, envoyer des officiers d'état-major sur les lieux.

Quelques secours insuffisants, mais sagement répartis, annoncèrent aux divers corps d'armée que le gouvernement s'occupait enfin d'eux. En même temps Bonaparte relevait leur courage par une proclamation qui leur annonçait des jours meilleurs.

— Soldats, disait-il, vos besoins sont grands ; toutes les mesures sont prises pour y pourvoir. La première qualité du soldat est la constance à supporter la fatigue et la privation ; la valeur n'est que la seconde. Plusieurs corps ont quitté leurs positions ; ils ont été sourds à la voix de leurs officiers. La 17^e légère est de ce nombre. Sont-ils donc tous morts les braves de Castiglione, de Rivoli, de Newmarck ? Ils eussent péri plutôt que de quitter leurs drapeaux ; et ils eussent ramené leurs jeunes camarades à l'honneur et à leur devoir. Soldats ! vos distributions ne sont pas régulièrement faites, dites-vous ? qu'eussiez-vous fait si, comme les 4^e et 22^e légères, les 18^e et 32^e de ligne, vous vous fussiez trouvés au milieu du désert, sans pain ni eau, mangeant du cheval et des mulets ? *La victoire nous donnera du pain*, disaient-elles ; et vous, vous quittez vos drapeaux !

« Soldats d'Italie ! un nouveau général vous commande (1) ; il fut toujours à l'avant-garde dans les plus beaux jours de votre gloire. Entourez-le de votre confiance, il ramènera la victoire dans vos rangs.

« Je me ferai rendre un compte journalier de la conduite de tous

1. Masséna venait d'être nommé au commandement de l'armée d'Italie.

les corps, et spécialement de celle de la 17^e légion et de la 63^e de ligne ; elles se ressouviendront de la confiance que j'avais en elles. »

Ainsi, partout, au-dedans et au-dehors, l'habile intervention de Bonaparte ranimait la confiance, invitait les citoyens à l'espoir et les soldats à la patience.

Son nom avait déjà cette magie qui s'attache au souverain pouvoir et surtout au génie heureux ; ont le voyait si activement associé aux mesures conciliatrices qui s'accomplissaient, qu'on lui en attribuait tout l'honneur.

Sans favoriser aucun parti, il se montrait indulgent pour tous, parce qu'il se sentait fort contre eux. Mais comme les partis se nourrissent perpétuellement d'illusions, ses ménagements parurent à quelques-uns plus significatifs qu'ils ne l'étaient, et les royalistes ne furent pas les derniers à s'entretenir de vaines espérances.

Plusieurs émigrés, naufragés sur les côtes de Calais, étaient depuis quatre ans dans les prisons. Le gouvernement avait voulu leur appliquer la loi portant la peine de mort contre les émigrés rentrés.

Mais l'opinion publique s'était soulevée si vivement, elle avait protesté si hautement en faveur de ces malheureux rejetés malgré eux en France par les rigueurs de la tempête, qu'on avait suspendu toute poursuite. Cependant le Directoire, n'osant être ni entièrement juste ni entièrement injuste, les retenait dans les cachots. La commission consulaire les rendit à la liberté.

Malheureusement, un acte d'inutile rigueur vint balancer un instant le bon effet que produisaient de sages mesures.

Le parti jacobin avait été vaincu à Saint-Cloud : c'est celui qui naturellement devait faire entendre des plaintes, et, naturellement aussi, c'était dans le midi que les passions politiques devaient se produire avec le plus d'emportement.

Les clubs affiliés au Manège retentirent de déclamations violentes : on renouvelait comme toujours les accusations contre Paris. On annonçait que les députés exclus par la loi du 19 brumaire allaient se réunir à Toulouse pour y rétablir le gouvernement directorial et la constitution de l'an III. Bonaparte se montra peu ému de ces vaines démonstrations ; mais Sièyes tremblait, et plusieurs ministres se joignaient à lui pour demander des mesures de précaution.

Bonaparte fit la faute d'accepter les conseils de la peur, et con-

sentit à faire prononcer la déportation contre trente-huit membres du parti jacobin, et la détention à La Rochelle contre dix-huit autres.

Bonaparte vit qu'il avait eu tort d'écouter ses collègues, et s'empressa de faire oublier cette faute en la réparant. La déportation et la détention furent changées en une simple surveillance. Bientôt après la surveillance elle même fut supprimée.

Le général Lannes avait été envoyé à Toulouse pour empêcher les mouvements du Midi : sa présence suffit pour ramener l'ordre et l'obéissance. Les succursales du Manège furent fermées dans toutes les villes du Midi. Toulouse ne présenta plus aucun symptôme d'agitation.

Les puissances étrangères, qui naguère se flattaient d'avoir bon marché de la France divisée, affaiblie, avilie, regardaient avec étonnement et non sans quelque déférence le gouvernement consulaire donnant des bases nouvelles à l'édifice social ébranlé, calmant ou dominant les partis, rétablissant le crédit et la richesse publique, et ramenant la paix intérieure qui devait rendre la France plus forte au dehors.

On parlait surtout avec admiration du jeune héros qui dirigeait toutes les mesures de conciliation, et montrait dès son avènement une aptitude à gouverner qu'on n'aurait pu soupçonner dans un soldat de fortune. Les rapports diplomatiques devenaient plus bienveillants, les transactions plus faciles avec un homme demeuré étranger aux passions des partis, et montrant pour les cours souveraines les égards qu'il attendait d'elles.

De nouveaux ambassadeurs furent envoyés chez les puissances amies.

En France, les hommes d'état qui environnaient Bonaparte, les métaphysiciens prétentieux comme Sièyes, les rusés politiques comme Talleyrand, les hommes éclairés et bienveillants comme Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Defermon, Boulay de le Meurthe, etc., s'étonnaient de sa sagacité dans les affaires, de sa promptitude à comprendre et à décider, et surtout de la pénétration d'un génie propre à tout, qu'aucune question n'arrêtait, qu'aucun problème ne troublait, et qui traitait toutes les matières de l'administration avec une supériorité qu'on obtient difficilement par de profondes études, et qu'ils atteignait subitement par la brillante spontanéité de son esprit.

Aux suffrages des hommes supérieurs, se mêlaient les applaudis-

sements de la foule, et le nom de Bonaparte, en tous lieux proclamé, en tous lieux répété, semblait le talisman d'où chacun attendait son salut.

Les modérés voyaient en lui un protecteur contre les Jacobins; les Jacobins, tout en le maudissant, l'acceptaient comme une garantie contre le retour des Bourbons; les royalistes le respectaient comme le chef d'un gouvernement régulier et fort, enfin le peuple entier comme le défenseur de la dignité et de la grandeur nationale.

Après les mesures d'urgence, on s'occupa de la constitution. Bonaparte convoqua les commissions chez lui au Luxembourg. Quelques représentants trouvèrent ce procédé contraire à leur dignité; cependant tous obéirent, tant on s'accoutumait à céder à une volonté supérieure qui s'imposait avec l'assentiment de tous.

Dès-lors les discussions se firent en sa présence, et il y prit une part active, non sans étonner ses collègues par la profondeur et la vivacité de ses conceptions.

L'homme important de ces réunions était Sièyes. Tout le monde comptait sur lui pour rédiger l'œuvre nouvelle; et lui-même se flattait qu'enfin l'heure était venue de faire jouir la France des fruits de son génie.

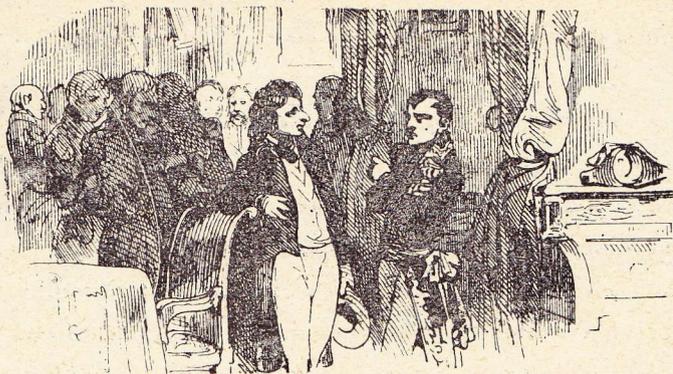
Lorsque vint le moment où Sièyes proposa l'organisation du gouvernement, Bonaparte fit intervenir non plus la logique, mais sa volonté. Il faut dire au surplus que sa volonté était d'accord avec la logique.

Sièyes, pour donner une idée exacte de sa constitution, l'appelait métaphoriquement une pyramide, large à la base, étroite au sommet.

C'était le pouvoir exécutif qui devait faire la pointe de sa pyramide; ou plutôt, au-dessus du pouvoir exécutif, devait être le pouvoir générateur, le chef suprême de l'état. Sièyes appelait ce chef suprême le grand-électeur. Son pouvoir se bornait à un seul acte: il devait élire deux magistrats supérieurs, le consul de la paix et le consul de la guerre.

Ceux-ci nommaient les ministres, lesquels nommaient les fonctionnaires subordonnés, jusqu'au dernier degré de la hiérarchie. Le grand-électeur devait être choisi par le Sénat; il lui serait assigné un revenu de six millions, avec une garde de trois mille hommes; les châteaux des Tuileries et de Versailles devaient être sa résidence.

Après la nomination des deux consuls, sa vie devait être un re-



pos continuels. Il est vrai qu'il pouvait destituer les consuls ; mais si cet acte était jugé contraire à l'intérêt national, le Sénat pouvait à son tour destituer le grand électeur

qui entrait alors dans le Sénat pour le reste de sa vie.

C'est ce que Sièyes appelait *l'absorber*. Le Sénat avait en outre le droit d'absorber de la même manière tout fonctionnaire ou citoyen dont l'influence causerait de l'ombrage.

Le but de cette dernière combinaison était si évident, qu'on s'étonne que Sièyes espérât prendre à ce piège grossier un homme aussi déterminé à conserver le rang où l'avait appelé son génie.

Aussi, le général s'empessa-t-il de repousser la création du grand-électeur avec une vivacité dont il ne chercha pas à tempérer l'expression.

— Le grand-électeur, dit-il, s'il s'en tient strictement aux fonctions que vous lui assignez, sera l'ombre, mais l'ombre décharnée d'un roi fainéant. Connaissez-vous un homme d'un caractère vil pour se complaire dans une pareille singerie ?

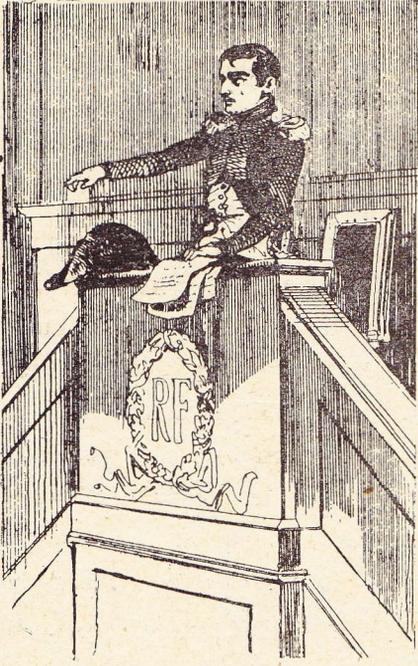
Un pareil gouvernement est une création monstrueuse, composée d'idées hétérogènes qui n'offrent rien de raisonnable. C'est une grande erreur de croire que l'ombre d'une chose puisse tenir lieu de la réalité.

A ces arguments, Bonaparte mêla des sarcasmes qui déconcertèrent Sièyes.

— Croyez-vous, dit-il, que la nation verrait avec plaisir un cochon à l'engrais dépenser six millions à Versailles, sans rien faire.

Les autres membres de la commission applaudirent aux critiques du général. Le système de Sièyes succomba sous le ridicule.

Alors fut mis en avant le projet d'un premier consul, chef suprême de l'État, élisant à tous les emplois, et de deux consuls, avec voix consultative seulement.



Cette proposition fut faite par les amis du général : elle émanait évidemment de lui. Les républicains, formant partie de la commission, l'accueillirent avec une défiance qu'ils ne dissimulèrent point.

Allant droit au fait, et ne cachant pas à Bonaparte ce qu'ils voyaient de personnel dans la proposition, ils s'efforcèrent de composer avec lui, lui offrant de le nommer généralissime, avec les pouvoirs de traiter avec puissances étrangères, et de faire la guerre et la paix.

— Je suis consul, répondit Bonaparte, je veux rester à Paris.

Chénier insista fortement pour

la mesure de l'absorption par le Sénat.

— Cela ne sera pas, répliqua Bonaparte.

Ces paroles n'admettaient plus de discussion. La majorité, préparée ou entraînée, adopta la proposition ; on décida que le premier consul serait nommé pour dix ans, et rééligible.

Cette modification était le bouleversement de tout le système. Le Sénat n'était plus la première institution. Aussi la commission législative prit-elle sur elle-même de nommer le premier consul. L'homme qui devait remplir ce poste, était indiqué par la force des circonstances. Bonaparte fut élu tout d'une voix. Sièyes, déjà irrité de voir sa constitution tronquée, refusa d'être consul en seconde ligne ; son écho fidèle, Roger-Ducos, l'imita. On pourvut à leur remplacement par Cambacérès, ministre de la justice, et Lebrun, ancien secrétaire intime de Maupeou. C'étaient deux hommes de mérite, mais d'une ambition facile à contenter, qui pouvaient être, par leurs connaissances spéciales, très-utiles au premier consul, sans le gêner dans sa politique.

On consola l'amour-propre de Sièyes en le chargeant, avec Roger-Ducos et les deux nouveaux consuls, Cambacérès et Lebrun, de nommer la majorité absolue du Sénat, trente-un membres sur soixante.

Les trente-un élus devaient ensuite se compléter eux-mêmes au scrutin. Sièyes fut appelé à la présidence, se trouvant ainsi le premier absorbé dans cet asile ouvert aux ambitions déçues. Le premier consul, soit pour reconnaître les services véritables que lui avait rendus Sièyes, soit pour mieux l'ensevelir dans son oisiveté contemplative, lui fit décerner, à titre de récompense nationale, la terre de Crosne.

De ce jour finit l'existence politique de Sièyes. Après avoir rempli la France du bruit de son nom, après avoir été pendant dix ans invoqué comme l'homme sage et fort parmi les législateurs, il ne proposa qu'une œuvre tourmentée et impraticable dont on ne recueillit même que des débris mutilés, et se retira silencieusement de la scène politique, sans que personne daignât s'apercevoir de son absence.

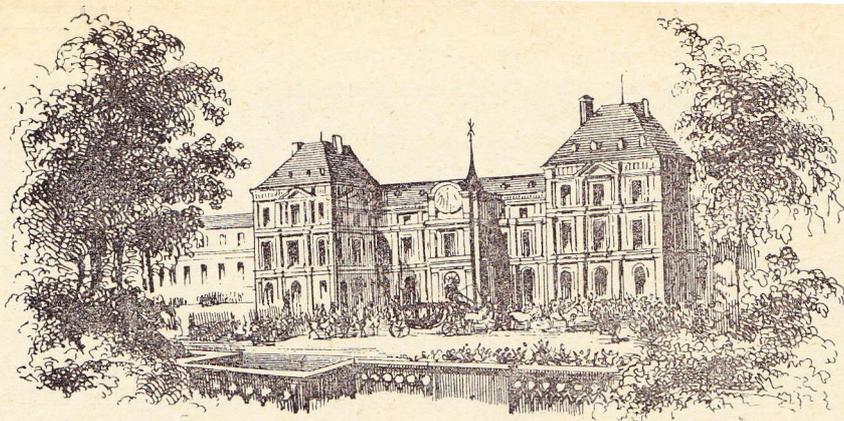
Un autre homme, en effet, occupait tous les regards. Depuis le 19 brumaire, la France attentive épiait les travaux de la commission consulaire. Fatiguée de ses nombreuses secousses, lasse de ses mouvements intérieurs, après avoir passé tour à tour par les énergiques tumultes de la Convention, et les énervantes brutalités du Directoire, elle aspirait à une autorité forte et bien assise qui pût dompter les passions, réprimer les ambitions et assurer la sécurité.

Dans l'attente générale, chacun désignait l'homme sur qui reposaient les destinées de la République, et les vœux de tous appelaient au pouvoir l'heureux capitaine à qui la nation devait déjà tant et de si beaux succès.

Lorsqu'enfin la commission eut sanctionné par son choix une nomination indiquée par la voix publique, lorsque Bonaparte fut proclamé officiellement le premier magistrat de la République, l'enthousiasme du peuple répondit à la décision des législateurs.

La confiance se réveilla partout, l'espoir raffermi tous les cœurs et chacun salua l'avènement du pouvoir nouveau comme le présage d'une époque grande et belle pour la France.





CHAPITRE XIII.

L'empereur et ses soldats

A leur retour de St-Cloud, après la journée du 18 brumaire, les consuls étaient allés dormir dans le lit des directeurs; mais bientôt le palais du Luxembourg fut trouvé trop modeste; et, comme si le premier consul s'y fût trouvé trop à l'étroit, le nouveau gouvernement vint, le 30 pluviôse (19 février 1800), s'installer aux Tuileries avec une sorte de pompe.

Dès ce moment, Napoléon y établit sa demeure.

Ce cortège, musique et escorte en tête, partit du Luxembourg en voitures. On comptait peu d'équipages de maîtres; les autres n'étaient que des fiacres dont on avait dissimulé les numéros à l'aide de bandes de papier collées dessus.

A peine le premier consul fut-il arrivé aux Tuileries, qu'il mon-

ta à cheval pour passer une revue, puis chaque ministre lui fit la présentation des divers fonctionnaires dépendant de son département.

Voilà donc Napoléon installé dans ce palais où respiraient encore les souvenirs de la vieille monarchie.

On venait précisément de recevoir la nouvelle de la mort de Washington, qui était modestement décédé dans sa petite maison de campagne de la Virginie.

Napoléon déposa une couronne sur la tombe du héros américain.

Sa mort fut annoncée à la garde des consuls et aux troupes de la République par l'ordre du jour suivant :

« Washington est mort ! Ce grand homme a combattu la tyrannie
« et consolidé la liberté de sa patrie. Sa mémoire sera toujours
« chère au peuple français, comme à tous les hommes libres des
« Deux-Mondes, et spécialement aux soldats français, qui, de même
« que les soldats américains, se battent pour l'égalité et la liberté.
« En conséquence, le premier Consul ordonne que, pendant dix jours,
« des crêpes noirs seront suspendus aux drapeaux et guidons de la
« République ! »

Quelques jours après eut lieu la première présentation du corps diplomatique. Le conseiller d'Etat Benezech, chargé de l'administration intérieure du palais du premier Consul, introduisit les ministres étrangers dans le cabinet de Napoléon, où étaient réunis les ministres, les conseillers d'Etat et nombre de généraux.

Le ministre des relations extérieures les présenta au premier Consul.

Le corps diplomatique se composait à cette époque des ambassadeurs d'Espagne et de Rome, des ministres de Prusse, de Danemarck, de Suède, de Bade et de Hesse-Cassel, et enfin des ambassadeurs des républiques Cisalpine, Batave, Helvétique et Ligurienne.

On avait alors une si grande idée de la dignité des magistratures civiles, que les conseillers d'Etat furent scandalisés de voir un de leurs collègues, un ancien ministre de l'intérieur, la canne d'huissier à la main, faire le maître des cérémonies et même le maître-d'hôtel du premier Consul ; car il n'y avait point encore de ces serviteurs titrés appelés chambellans : les aides-de-camp de Napoléon en remplissaient les fonctions ; mais cela sentait trop le général pour être de longue durée.

Les ministres et le Conseil-d'Etat entourant seuls les consuls dans ces représentations extraordinaires, il était clair qu'il faudrait bientôt, aux Tuileries, une cour et une étiquette, comme il faut, dans un temple, un culte et des desservants.

L'ordre des réceptions fut ainsi réglé : les 2 et 17 de chaque mois, les ambassadeurs ; les 3 et 18, les sénateurs et les généraux ; les 4 et 19, les députés au Corps législatif et les tribuns ; et tous les décadis, à midi, grande parade dans la cour des Tuileries.

Ce fut un spectacle tout nouveau pour la plupart des assistants et des acteurs, que de celui d'une cour qui commençait.

Précédemment, chaque directeur avait eu sa société, où règnait le ton simple et bourgeois de la ville ; Barras seul avait eu un salon où il recevait tout le monde.

Le premier Consul se montra très-sévère sur le choix de la société de madame Bonaparte, qui n'était composée, notamment depuis le 18 brumaire, que des femmes des fonctionnaires civils et militaires ; ce furent donc ces mêmes femmes qui formèrent le premier noyau de cette cour naissante.

Pour elles, comme pour leurs maris, la transition fut un peu brusque. La grâce et la bienveillance de Joséphine apprivoisèrent celles qu'effarouchaient la nouvelle étiquette des Tuileries, et surtout le rang et la gloire du premier Consul.

Le titre de *Madame* fut généralement rendu aux femmes dans les billets d'invitation : ce retour à l'ancien usage gagna bientôt le reste de la société.

Une fois établi aux Tuileries, il fallut que Napoléon eût à la campagne un palais digne de celui de la ville.

On crut que la Malmaison, ce modeste asile du général Bonaparte, ne pouvait plus convenir au chef d'une grande République.

Parmi les anciennes résidences royales qui environnaient Paris, Saint Cloud se trouvant la plus rapprochée, on fit présenter, par les habitants de la commune, une pétition au Tribunat, pour que ce château fût offert au premier Consul, qui l'accepta.

Le costume et les insignes des autorités furent également changés. Les formes grèques et romaines disparurent peu à peu pour être remplacées par les formes militaires.

Le premier Consul ressemblait plus au général qu'au magistrat ;

mais avec les bottes et le sabre on portait l'uniforme ou l'habit français : il était clair que tout tendait à se civiliser.

En tête des actes du gouvernement, la vignette représentait la République sous la forme d'une femme assise et drapée à l'antique, tenant un gouvernail d'une main, et de l'autre une couronne avec cette inscription : *République française, Souveraineté du peuple, Liberté, Égalité, Bonaparte premier Consul*. On y substitua ces mots : *Gouvernement français*. Ceux de *souveraineté du peuple, de liberté, d'égalité*, etc., furent effacés.

Le premier acte de Napoléon, en venant s'installer aux Tuileries, avait été une revue ; dès ce moment, la cour du palais devint, de même que sous l'Empire, le rendez-vous ordinaire des troupes de la garnison.

Que le premier Consul fût à Saint-Cloud, à Paris, au quartier général, il était rare qu'il ne passât pas la revue des troupes qu'il avait pour ainsi dire sous la main, au moins une fois par semaine ; en outre, tous les jours, après son déjeuner, il descendait pour faire *défiler* devant lui la *parade* du bataillon ou de l'escadron de service à sa résidence.

A cette petite parade, appelée *garde montante* sous l'Empire, était ordinairement mandé un régiment nouvellement organisé ou qui arrivait du dépôt, ou qui revenait de l'armée, ou enfin qui devait être dirigé sur un point éloigné.

Après que Napoléon quand il était empereur lui avait fait faire l'exercice et exécuter quelques évolutions commandées de préférence par un de ses aides-de-camp, le général Mouton, qui devint plus tard comte de Lobau, ou enfin par le beau et brave Dorsène, colonel d'un régiment de grenadiers à pied de la vieille garde, que la nature avait doué de ce même avantage de sonorité auquel Napoléon attachait un grand prix, il ordonnait le *défilé*,

Alors tout militaire, quel que fût son grade, avait le droit de s'approcher de l'Empereur et de lui parler de ses intérêts particuliers.

Napoléon écoutait, questionnait et prononçait au moment même. Si c'était un refus, il était motivé et de nature à ce que l'amertume en fut adoucie.

Tout le monde était à même de voir, à ces petites parades, le simple soldat quitter son rang lorsque son régiment passait devant

le grand état-major, se diriger vers l'Empereur d'un pas grave et mesuré, présenter les armes, et s'approcher de lui jusqu'à pouvoir toucher sa botte.

Napoléon prenait la pétition fichée au bout de la baïonnette du fusil du solliciteur, la lisait en entier, et accordait aussitôt la demande dont elle était l'objet, pourvu toutefois que cette demande fût en harmonie avec les réglemens.

Ce noble privilège donnait à chaque soldat le sentiment de sa force et de ses devoirs, en même temps qu'il servait de frein à ceux des supérieurs qui auraient été tentés d'abuser de leur autorité.

Un régiment étranger au service de l'Empire, les *éclaireurs de la Confédération du Rhin*, arrivé depuis peu à Paris, et qui devait repartir aussitôt pour se rendre à son cantonnement, avait été mandé à la parade du matin par l'Empereur, qui voulait en passer lui-même l'inspection.

Après avoir manifesté au colonel sa satisfaction de la belle tenue de ses hommes, il se retourna vers ses officiers d'ordonnance, et s'adressant au plus jeune d'entre eux :

— Monsieur de Salm, lui dit Napoléon, ceux-ci doivent vous connaître... Approchez-vous, et commandez-leur la charge en douze temps avec quelques feux de deux rangs.

Le prince rougit comme une jeune fille, mais sans se déconcerter. Il s'inclina, sortit du groupe de l'état-major, tira son épée, et s'acquitta de la tâche que l'Empereur venait de lui imposer, de façon à mériter l'approbation de tous.

Peu de temps après, un fait du même genre se présenta dans un cas différent et avec des circonstances assez piquantes.

C'était à une des grandes revues de la garde que Napoléon avait coutume de passer le premier dimanche de chaque mois, après la messe.

Cette fois il y avait appelé les élèves de l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, arrivés le matin tout exprès. Parmi ces jeunes gens, il distingue un sergent âgé, tout au plus, de dix-sept ou dix-huit ans, mais d'une tenue remarquable, et qui a l'air singulièrement déterminé.

L'Empereur, qui aimait à épier l'avenir de ses officiers, fait sortir des rangs le jeune homme, l'interroge un instant, puis lui ordonne de commander les évolutions et de faire exécuter le maniement d'armes

au 1^{er} régiment de grenadiers de la vieille garde qui se trouve rangé en bataille en face de lui.

Il faut rappeler ici que l'École de Saint-Cyr a été de tout temps renommée pour l'admirable précision de ses exercices, tandis que la vieille garde, plus occupée du souvenir de ses conquêtes que de ceux de *l'école de peleton*, n'y mettait plus la même prétention.

Cependant le jeune sergent se place à trente pas en avant du centre de ce régiment, qui n'est entièrement composé que de vieilles moustaches, et commande d'une voix que ne trahit aucune émotion.

— Attention !... Portez..., armes !

Le mouvement s'exécute ; mais mollement et sans ensemble.

— Ce n'est pas cela ! s'écrie le jeune homme avec mécontentement ; nous allons recommencer.

L'Empereur sourit, quelques vieux grognards trouvent la chose drôle. L'élève de Saint-Cyr reprend :

— Attention !... Présentez... armes !

Nouveau mouvement, nouveau manque d'ensemble de la part du régiment.

— Corbleu ! ce n'est pas cela, vous dis-je !

Et le sergent s'éloignant encore de la ligne pour mieux la parcourir des yeux :

— Tenez ! dit-il, voilà comme cela se fait. Une, deux... Et vivement !

Et ce mouvement est aussitôt exécuté par lui d'une manière parfaite.

L'Empereur rit tout haut ; mais quelques grenadiers froncèrent le sourcil. Un troisième commandement arrive :

— Attention, cette fois !... Croisez... baïonnette !

On obéit encore, mais aussi imparfaitement que les deux premières fois.

— Mais ce n'est pas cela du tout ! s'écrie l'élève de l'École en frappant la terre de la crosse de son fusil ; c'est dégoûtant ! vous n'y entendez rien, vous manœuvrez tous comme des ganaches !

A ce mot de *ganache*, d'un bout à l'autre de la ligne des murmures éclatent ; les épithètes de *pékin* de *blanc-bec*, sortent des rangs. L'Empereur les a entendues, il s'avance... Tout se tait. Il s'approche du sergent, lui demande son fusil, et, se plaçant entre le régiment de

NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

5^e EDITION



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS